

Informations du canton de Vaud

Des drones au service de la protection de la population

Lorsqu'il s'agit de gérer un événement majeur, il peut être utile, voire capital, de bénéficier d'une capacité de reconnaissance aérienne. Dans certaines circonstances, les cantons ont la possibilité de demander l'aide subsidiaire de l'armée. Sur l'initiative de l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC) du canton de Vaud, l'armée a présenté les appareils qu'elle peut mettre à disposition.



Drone ADS 95 sur le stade du Letzigrund à Zurich.

Les engagements subsidiaires de l'armée sont des collaborations civiles-militaires (CIMI) se déroulant directement avec les partenaires sécuritaires. Ces apais, reconnus par le grand public lorsqu'il s'agit de prestations terrestres (protection des missions diplomatiques, interventions des troupes de sauvetage), le sont nettement moins lorsqu'il s'agit de reconnaissance aérienne. Sou-

vent, l'usage des drones est perçu comme une surveillance militaire excessive – et le fait que ces avions soient sans pilote contribue à nourrir les préjugés négatifs.

Pourtant, une reconnaissance ciblée et bien menée peut se révéler déterminante en termes de prévention d'un risque ou de gestion d'un événement majeur. Sans pilote, léger et de dimensions modestes, le drone permet d'approcher aisément des sites sensibles et de fournir en temps réel des images capitales aux partenaires sécuritaires qui pourront prévoir ou adapter leurs interventions en conséquence. Les cas de figure suivants illustrent la possibilité de l'engagement du drone ADS 95:

- analyse visuelle de la situation en cas de grave danger et inventaire des dégâts (catastrophes naturelles, et incendies de forêt en particulier);

- surveillance d'un environnement spécifique (frontières, sites et axes routiers, par exemple lors de conférences internationales).

L'EMCC remercie les Forces aériennes pour la qualité de la manifestation. Cette visite sur la base de Payerne a permis aux partenaires sécuritaires de mesurer le potentiel des drones, mais aussi leurs limites.

Drones ADS 95

Les drones sont des avions de reconnaissance sans pilote. Connus en Suisse sous l'abréviation ADS 95 (Aufklärungs-Drohnen-System 95), ceux-ci sont engagés par l'armée depuis 2001. Avec l'ADS 95, les Forces aériennes disposent d'un moyen de haute technologie pour acquérir des informations. Chaque drone est doté d'un système de caméra infrarouge (IR) qui permet de déceler les sources de chaleur, de jour comme de nuit. Une seconde caméra vidéo permet un traitement visuel de la zone survolée. Une fois lancé, l'appareil est piloté depuis une station de contrôle au sol. Durant le vol, les images (vidéo et IR) sont instantanément envoyées à une station de communication qui retransmet les images aux partenaires demandeurs.

Nomination à la CSISP

Hans-Peter Spring élu président

Lors de sa session des 14 et 15 juin 2011, la Conférence suisse des inspecteurs des sapeurs-pompiers (CSISP) a élu un nouveau président pour les deux prochaines années en

la personne de Hans-Peter Spring, inspecteur des sapeurs-pompiers du canton de Zoug. Il succède à Eric Senggen, inspecteur des sapeurs-pompiers du canton du Valais.